



CONSERVATOIRE RÉGIONAL DES RIVES
DE LA LOIRE ET DE SES AFFLUENTS



Rapport d'activité 2010

Assemblée Générale

du 17 juin 2011

SOMMAIRE

Rapport d'activité	2
Bilan des actions biodiversité	5
Stratégie régionale pour la Biodiversité	5
Participation au programme GEOPAL	5
Evaluation des MAE.....	6
Réserves Naturelles Régionales.....	7
Chiroptères.....	8
Sites témoins	10
Natura 2000 « Vallée de la Loire entre Nantes et les Ponts-de-Cé »	13
Animation	13
Assistance technique et administrative	19
Restauration des annexes de la Loire estuarienne amont de Nantes à Montsoreau	21
Rappels et contexte du projet de CRE et engagement du CORELA	21
Animation générale du programme – année 2010.....	21
Suivis du CRE & suivis biologiques de projets.....	27
Communication	27
Information et sensibilisation	28
Les Journées de Rencontres et les Cahiers du Conservatoire	28
Les Ateliers Loire et Biodiversité.....	31
Plaquette de communication du Conservatoire	34
Divers	35
Bilan Site Internet	36
Annexes	37
Etat d'avancement du programme CRE au 31 décembre 2010	38
Quelques articles parus en 2010	40

Rapport d'activité

BILAN DES ACTIONS BIODIVERSITE

Stratégie régionale pour la Biodiversité

La Stratégie régionale pour la Biodiversité entre dans sa phase de mise en œuvre à travers le plan d'actions qui a été présenté lors de la réunion du 17 novembre. Lors de cette réunion le CORELA a pu présenter l'avancement de l'un des projets (suivis biodiversité) menés dans le cadre de ses missions de chef de file.

Participation au programme GEOPAL

Rappel

Le but du programme GÉOPAL est de fédérer, en Pays de la Loire, les actions des acteurs publics dans le champ de l'information géographique, dans le respect des initiatives de chacun, et, en cohérence avec les projets nationaux existants, en particulier le Géoportail.

GÉOPAL s'inscrit résolument dans les objectifs définis par la Directive Européenne INSPIRE sur la diffusion des données.

Il s'agit d'une action pérenne avec trois objectifs principaux :

- ◆ accroître l'efficacité des structures productrices et utilisatrices d'informations géographiques en Pays de la Loire ;
- ◆ développer la mutualisation et le partage des informations existantes entre ces structures ;
- ◆ favoriser le développement de l'information géographique en Pays de la Loire et y participer activement par des actions ciblées.

L'action de GÉOPAL porte prioritairement sur :

- ◆ le partage de l'information géographique entre les services de l'État, les collectivités locales et les établissements publics ;
- ◆ la mutualisation des outils communs nécessaires à ce partage ;
- ◆ le développement de l'animation et de la réflexion sur les thèmes transversaux ;
- ◆ la coordination des actions structurantes qui émergent actuellement sur les territoires.

La mise en œuvre de GÉOPAL s'appuie sur la création d'un portail géomatique régional, plateforme de services Web favorisant, en outre, l'accroissement de la visibilité des actions conduites aux différentes échelles du territoire par les acteurs publics en Pays de la Loire.

Contribution du CORELA

En tant que chef de file Biodiversité, le CORELA est investi dans la rédaction d'un cahier des charges pour la création de données cartographiques liées à la biodiversité. Il apporte donc son expertise au groupe de travail animé par la région et le Forum des Marais Atlantiques sur cette thématique.

La contribution du CORELA passe, de plus, par une participation à l'enrichissement de la plateforme. A cette fin, la première étape a consisté à réaliser un inventaire des données à



composante géographique disponibles au CORELA afin de créer un catalogue de données sous forme de fichiers Excel (ce travail a servi de base à la rédaction du cahier des charges biodiversité).

La seconde étape a consisté à mettre en ligne les données, après avoir créé des fiches de méta données pour chacune d'elles (même travail que lors de la phase d'inventaire mais en ligne). Cette étape est désormais achevée pour les données pour lesquelles la question d'échelle de restitution n'est pas pertinente et qui ne concernent pas des espèces protégées (ie cartographie du bocage, occupation du sol, cartographie des ouvrages hydrauliques). Cela représente au total 10 fiches de métadonnées, 8 cartes thématiques et 8 lots de données.

Evaluation des MAE

Rappel

L'opération a pour objectif d'évaluer l'impact des mesures agri-environnementales sur la biodiversité régionale. Elle s'attache par ailleurs à vérifier la pertinence territoriale et l'efficacité des contrats de niveau 2.

Le pilotage de cette opération est assuré par le Forum des Marais Atlantiques qui a réuni un comité de pilotage (LPO, CBNB) afin de définir les protocoles de suivis à réaliser. Ces protocoles, avant d'être mis en place à plus grande échelle, ont été testés en 2009 par 4 opérateurs Natura 2000, dont le CORELA.

Actions 2010

Pour 2010, il s'agissait de mettre en œuvre ces protocoles sur chaque site après avoir défini un plan d'échantillonnage. Les données cartographiques de contractualisation des MAE n'ayant pas été fournies dans les temps (première livraison partielle courant novembre 2010), le CORELA a choisi de ne pas réaliser de relevés phytosociologiques et avifaunistiques au hasard, ce qui impliquait le risque d'avoir un plan d'échantillonnage déséquilibré et donc des analyses de données non pertinentes.

Test de création du plan d'échantillonnage pour 2011

Sur le modèle du plan d'échantillonnage testé dans les Basses Vallées Angevines durant l'été 2010, une sélection parmi les relevés anciens disponibles au CORELA a été opérée. L'objectif était de renouveler en 2011 des relevés les plus anciens possibles sur des parcelles dont on sait qu'elles ont fait l'objet d'une contractualisation continue (dans le temps et en terme de niveau de contractualisation).

Une synthèse des différents cahiers des charges ayant été appliqués en Vallée de la Loire, a été menée. Cette synthèse a été réalisée en fonction des objectifs affichés par les différentes mesures et qui concernent la présente étude soit : Rôle des genêts et maintien des prairies.

La mise en œuvre du protocole d'échantillonnage s'est révélée problématique à cause de l'évolution des cahiers des charges des contrats depuis les OGAF et de la faible continuité de niveau de contractualisation des parcelles.

Étant donné les difficultés rencontrées par l'ensemble des partenaires, la Région Pays de la Loire et la DREAL, ont décidé de modifier les attendus du projet pour 2011.



Réerves Naturelles Régionales

Rappel du contexte

Dans le cadre de la stratégie régionale pour la biodiversité, la Région Pays de la Loire s'est fixé pour objectif la labellisation de 25 réserves régionales afin d'atteindre un total de 3000 ha protégés en Pays de la Loire.

En tant que chef de file Biodiversité Loire, le CORELA a été sollicité afin de proposer une liste de lieux pouvant faire l'objet d'un classement.

Actions 2010

La nécessité d'une cohérence dans les propositions faites par le CORELA et l'ensemble des acteurs de la Vallée de la Loire, a amené le Conservatoire à réunir un groupe de travail afin de discuter des sites potentiels sur ce territoire.

Les divers échanges ont permis d'établir une première liste de 17 sites d'intérêt. Cette liste a été dressée à partir des connaissances de terrain des différents acteurs sollicités (CPIE Loire et Mauges, Conservatoire Botanique National de Brest, LPO 44 et 49, PNR Loire Anjou Touraine, Fédérations de pêche et protection des milieux aquatiques 44 et 49). La partie estuarienne stricto sensu de la Loire a, dans un premier temps, volontairement été laissée de côté afin de prendre en compte le projet de mise en place de réserve nationale sur cette zone. Toutefois la LPO 44 considère que deux sites de l'estuaire doivent figurer dans cette liste.

Dans un second temps, afin de vérifier qu'aucun site d'importance n'a été omis, il a été proposé que chacun des participants fournisse, à partir des données en sa possession, une cartographie faisant apparaître le nombre d'espèces et le nombre d'espèces protégées pour chaque commune riveraine de la Loire.

Le nombre important de sites potentiels et de porteurs de projet motivés pose d'ores et déjà une question centrale : quels critères pour choisir les sites à soumettre puis à classer.

Le groupe de travail réuni par le CORELA estime qu'il est nécessaire que la labellisation des espaces naturels sur l'axe Loire s'inscrive pleinement et dès maintenant dans les démarches SCE (Schéma de Cohérence Écologique) et surtout SCAP (Schéma de Création des Aires Protégées). La création de RNR devrait, de plus, s'articuler avec les démarches ENS en cours dans les départements 44 et 49 afin d'assurer une complémentarité des modes de protection.

Comme évoqué plus haut, le nombre important de sites pressentis, dans le cadre de la démarche RNR, pourrait justifier la nécessité de l'établissement d'une liste de critères constituant un outil d'aide à la décision quant au choix des sites à soumettre à labellisation dans la vallée .

Plusieurs régions ont mis en place de tels outils, allant de la simple liste à la grille de notation sur 100 en passant par des listes où chaque critère est affecté d'un coefficient.

Perspectives 2011

Le groupe de réflexion mené par le CORELA poursuivra son travail et étudiera l'opportunité de proposer de telles grilles sur la Loire.

Il transmettra au Conseil Régional la liste des sites retenus par le groupe ainsi que l'organisme porteur du dossier.



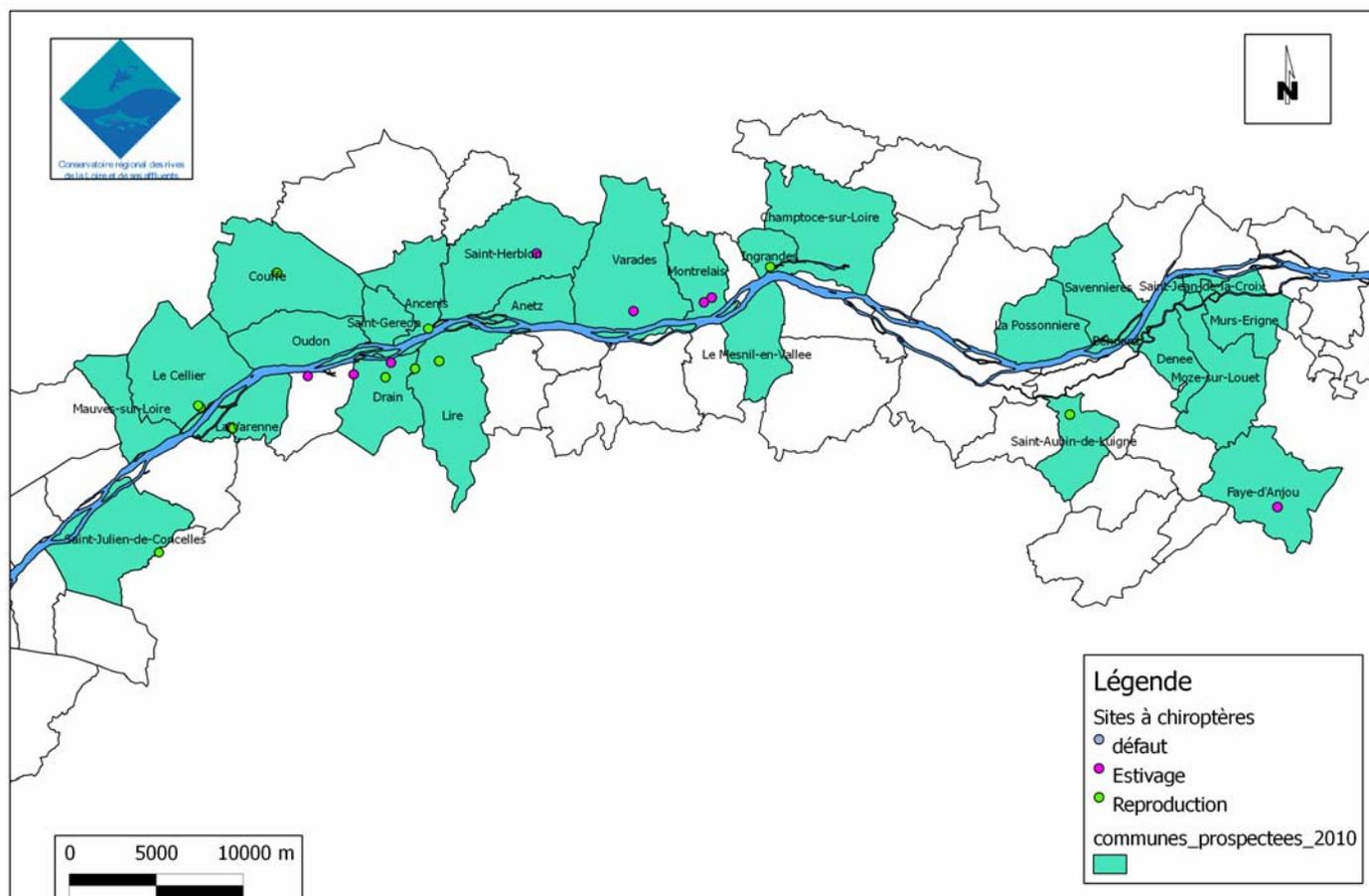
Chiroptères

Objectifs

Dans la continuité des actions menées en 2009, le CORELA poursuit les prospections sur l'ensemble des communes du site Natura 2000 « Loire entre Nantes et les Ponts de Cé » afin de rechercher des colonies de reproduction d'espèces de la directive.

Actions 2010

Les prospections ont permis de repérer plusieurs colonies de chiroptères dont plusieurs considérées comme prioritaires en Pays de la Loire mais aussi aux échelles nationale et européenne.



Ainsi, la prospection systématique des bâtiments communaux, bien que fastidieuse, démontre son efficacité et devra donc être poursuivie et étendue (notamment sur le site Natura 2000 « Estuaire de la Loire »).

Cette technique est cependant à compléter en intensifiant les opérations de capture qui permettront de définir les statuts reproducteurs des espèces et d'orienter les futures prospections ainsi que de permettre la mise en place d'opération de radio-tracking sur les espèces prioritaires : elles ont fait leur preuve en Maine et Loire avec la découverte de plusieurs colonies de Grands murins.





Il est indispensable de noter que près de 60 % des bâtiments prospectés présentait des indices de présence de chiroptères et que près de 20 % de ces traces correspondaient à d'anciennes colonies ayant abandonné les sites en question. La plupart du temps les bâtiments dans cette configuration avaient été aménagés pour lutter contre les pigeons ou avaient fait l'objet de travaux de restauration (toiture notamment). Ceci appelle plusieurs réflexions :

- ◆ le développement des connaissances sur la localisation des gîtes est une priorité absolue ;
- ◆ la protection réglementaire des colonies connues doit être envisagée (APPB par exemple) ;
- ◆ les sites d'estivage (13 bâtiments et 7 ponts) découverts doivent être considérés comme ayant un potentiel d'accueil avéré et présentent donc un enjeu non négligeable ;
- ◆ des opérations de réouverture ou d'aménagement de gîtes doivent être encouragées car le réseau de gîtes disponibles s'amenuise d'années en années ;
- ◆ il est indispensable de développer des moyens de sensibilisation auprès des communes, des couvreurs et des sociétés de lutte contre les nuisibles.

La problématique des ponts a été prise en compte « à la marge » lors de cette étude. En effet les ponts n'ont été prospectés que dans un souci d'optimisation du temps passé sur le terrain et ne figuraient pas, à l'origine, dans les objectifs de l'étude. La raison en était que la prospection des ponts est généralement considérée comme fastidieuse et ne permettant pas la découverte de colonies à enjeux (en terme d'espèce ou d'effectifs). Le cas des 3 colonies découvertes par le CORELA de près de 200 individus sous un pont près de Liré, démontre que des enjeux existent, d'autant que ce pont pourrait subir prochainement des travaux dans le cadre de la mise en place du contournement de la ville d'Ancenis. Le CORELA poursuivra donc ses investigations sur les ponts et plus particulièrement en 44 ou aucun acteur n'est investi sur la problématique (en 49, la LPO Anjou travaille activement sur le sujet).

On notera que des démarches sont déjà engagées pour ce qui concerne la colonie de Grands murins d'Ancenis pour laquelle des pourparlers sont en cours avec la commune pour la mise en place de mesures de protection et cela en coopération avec le Groupe mammalogique Breton.

Perspectives 2011

L'année 2011 verra la fin des prospections sur le site Natura 2000 « Loire entre Nantes et les Ponts de Cé » et le début des prospections sur le site « Estuaire de la Loire ». Les opérations de captures seront poursuivies.



SITES TEMOINS

Objectifs 2010

Mise en œuvre des protocoles d'études à grande échelle.

Consolidation des résultats 2009 et réalisation de croisements statistiques inter-groupes

Actions 2010

L'année 2010 a permis la mise en œuvre du programme sites témoins à grande échelle (5 sites en amont de Nantes). Le bilan de cette année est des plus positifs puisqu'il démontre qu'à deux exceptions près, les protocoles étaient désormais opérationnels et que les analyses menées sur les liens faune / variables environnementales et faune / structure de végétation permettent dorénavant et déjà de dégager des résultats intéressants en terme d'indicateurs et de recommandations de gestion.

L'étude de l'avifaune a mis en avant le rôle important du bocage ligérien en tant qu'habitat d'espèce et le fait que les prairies ligériennes ne remplissent pas leur rôle d'habitat de reproduction pour les espèces prairiales. Nos résultats suggèrent en effet que l'impact positif du bocage constaté pour les espèces arboricoles et forestières, se trouve être négatif pour les espèces prairiales qui semblent exiger, pour leur reproduction, des ensembles prairiaux de grande taille. On peut aussi émettre l'hypothèse d'un rôle des ressources trophiques en invertébrés. Cependant les données recueillies jusqu'à présent n'ont pas permis d'affirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

Les résultats concernant les arthropodes épigés ont mis en avant l'impact de la gestion des prairies en terme de pression de pâturage sur la diversité des communautés d'araignées. De plus, araignées et orthoptères démontrent le rôle fonctionnel des milieux périphériques pouvant servir de refuge (en l'occurrence le bocage et les zones humides) lors des perturbations du milieu liées par exemple à la gestion. Ainsi des recommandations type « maintien de zones enherbées » semblent pouvoir être étendues à tous types de milieux non gérés. Cela suggère aussi l'importance d'éviter une fauche synchronisée des prairies sur de grands ensembles.

Les orthoptères, en dépit de leur fort potentiel de bio-indication, ne seront pas retenus pour la suite du projet. En effet, la nécessité de réaliser les relevés en fin de saison est difficilement compatible avec des dates de fauche réparties entre juin et juillet. Ce groupe n'en reste pas moins recommandé pour l'étude de sites naturels, de pâtures et de zones où la fauche est très tardive.

Nous avons aussi pu mettre en évidence l'intérêt d'étudier les groupes sous l'angle trophique. En effet, nos résultats suggèrent un lien entre mode de chasse des araignées et richesse floristique par l'intermédiaire des orthoptères (pour les pâtures) qui sont les proies des araignées et les principaux consommateurs « naturels » de biomasse végétale. Un lien ayant été démontré entre pression de pâturage (en terme de maintien de zones de refus) et diversité des communautés d'araignées, on constate que la gestion de la pression de pâturage a des effets, autres que directs, sur la diversité floristique.

Par ailleurs, les premiers résultats acquis en 2009 indiquant une sous représentation des Lynphides (prédatrices des collemboles), sont confirmés cette année et cela sur l'ensemble des sites. Cette confirmation est obtenue par l'étude des communautés d'araignées mais aussi par celle du lien entre communautés d'araignées et structure de végétation. Ce constat pourrait avoir d'importantes conséquences sur la compréhension des cycles de la matière organique dans la vallée.





Misumena vatia et sa proie

Contrairement à ce qui était attendu, les amphibiens ne peuvent être utilisés comme indicateurs de la qualité des milieux aquatiques dans le contexte de la vallée alluviale de la Loire. En effet, nous avons pu constater que les communautés d'amphibiens répondaient ici essentiellement aux paramètres d'hydropériode et de connexion au fleuve. Leur suivi ne sera donc pas renouvelé dans le cadre de ce projet. On cherche ici, en effet à sélectionner des groupes qui permettent le suivi des fonctionnalités des milieux.

Nos résultats suggèrent que les odonates, seul groupe à exploiter tous les milieux étudiés (prairies, bocages et milieux aquatiques), pourraient se révéler de bons indicateurs du degré de connexion mais aussi de la qualité des milieux aquatique, de l'état des prairies et du bocage qu'ils exploitent à l'état d'imago. Leur étude nécessitera cependant des améliorations de protocoles en 2011.



On note encore que plusieurs espèces de mollusques aquatiques semblent répondre à la qualité chimique des milieux aquatiques et pourraient donc servir, si les résultats se confirment en 2011, d'indicateurs.

Enfin, la pertinence d'une approche multi-compartimentale pour l'étude de la biodiversité est confirmée. En effet, on constate que l'intérêt « patrimonial » des milieux (rareté des espèces rencontrées) n'est pas systématiquement lié à une plus grande biodiversité des milieux lorsque l'on ne se limite pas à l'étude des groupes les plus couramment étudiés. En outre, on constate que les milieux gérés peuvent présenter des diversités comparables aux milieux naturels et cela qu'il s'agisse de prairies de fauche ou de pâtures.

Perspectives 2011

L'année 2011 verra l'extension du dispositif d'étude à un sixième site situé dans l'estuaire (prairie de Rohars). Ce site fera l'objet d'investigations communes et mutualisées avec le GIP Loire Estuaire.

La réalisation de relevés sur les cinq autres sites permettra, en outre, par l'augmentation de pools de données disponibles, de confirmer la validité statistique des résultats obtenus cette année. Ils permettront de plus d'approfondir les questions soulevées par les analyses menées cette année.

Enfin, des recommandations, concernant les techniques d'études des fonctionnalités et la gestion « fonctionnelle » des milieux prairiaux, pourront être émises au regard des analyses multi-compartimentales et pluri-annuelles menées.

Inventaires avant travaux

Dans le cadre du programme de restauration des annexes hydrauliques, 10 jours ont été consacrés à la réalisation d'inventaires faune/flore avant travaux.





NATURA 2000

« VALLEE DE LA LOIRE ENTRE NANTES ET LES PONTS-DE-CE »



Animation

Comité de pilotage

Depuis le 15 décembre 2008, date de réunion du dernier comité de pilotage validant le projet de charte Natura 2000, le COPIL ne s'est pas réuni. Une réunion sera indispensable au cours de l'année 2011 pour faire un bilan des années 2009-2010 et présenter les projets 2011. Il devrait être également l'objet de débats et de décisions sur le choix de la présidence du COPIL par un organisme public ou par l'Etat si aucune collectivité n'est élue, conformément à la loi DTR de 2005. Il serait très dommageable de repousser la consultation des élus.

Charte Natura 2000

Conformément à nos missions d'animation du site, nous avons élaboré un projet de charte qui a été validé par le comité de pilotage en décembre 2008. Un compte rendu détaillé de cette réunion relatant les discussions a été élaboré courant janvier 2009, puis diffusé à l'ensemble des membres du COPIL. Nous attendons la validation de ce document par les services de l'Etat pour commencer à sensibiliser les acteurs et usagers locaux. Certaines communes nous sollicitant d'ores et déjà sur la possibilité d'adhérer à cette charte, sa mise en place devient urgente.

Parallèlement, le chargé de mission a rédigé un article destiné à être diffusé dans les bulletins municipaux. De même, un article est en ligne sur le site internet.

Mesures agro-environnementales 2010 (Réunions – Information)

Comme chaque année, la contractualisation de mesures agri-environnementales représente une part importante du processus d'animation Natura 2000 sur le site, même si l'année 2010 ne fut pas une année de fort renouvellement. L'animation de ce dispositif nécessite également d'être revue chaque année, ainsi que d'actualiser les documents d'informations utilisés. Sur les deux départements concernés, les stratégies d'information et de concertation ont été différentes, prenant en compte les décisions administratives et fonctionnelles des organismes agricoles (DDT(M) et ODASEA/ADASEA).

Ainsi, dans le département de Loire-Atlantique, une réunion d'information co-animée avec l'ODASEA 44 a eu lieu à Ancenis le 9 février. Cette réunion a permis de regrouper plus d'une 20aine d'agriculteurs qui ont ensuite pu monter leur dossier MAEt en rendez-vous particuliers à l'ODASEA. De plus, le Conservatoire s'est tenu à la disposition des agriculteurs pour répondre à leur question et les guider lorsque nous étions consultés.

En Maine-et-Loire, l'animation du dispositif s'est déroulée de façon normale, permettant notamment de sensibiliser et d'intégrer dans le dispositif, des agriculteurs qui étaient jusqu'alors



hors du circuit de la contractualisation et de poursuivre le renouvellement des CAD. Au total, ce sont donc 3 réunions qui ont été organisées. Une réunion d'information s'est tenue le 18 février à Chalonnes-sur-Loire et 2 réunions de concertation/expertise se sont tenues les 1er et 2 mars à Rochefort-sur-Loire et au Mesnil-en-Vallée, co-animées avec la LPO 49 et l'ADASEA 49 (environ 60 participants).

- ◆ En Loire-Atlantique, suite à la réunion d'information d'Ancenis, 16 dossiers ayant fait l'objet de discussions avec l'ODASEA 44 ont été déposés. En Maine-et-Loire, 32 dossiers ont été déposés dont 2 sans expertise en réunions d'informations organisées mais a posteriori.
- ◆ En Maine-et-Loire, la réunion d'information de Chalonnes-sur-Loire a réuni une grosse vingtaine d'exploitants, ce qui est faible au regard des invitations envoyées, mais représente presque la totalité des dossiers déposés. Ce résultat moyen nous a incité à revoir la démarche d'information pour 2011.
- ◆ Peu de visites de terrain ont pu être effectuées au regard des surfaces concernées dans la vallée de la Loire pour les mesures PH, RA, HA et BR (7 dossiers ont nécessité des visites de terrain). L'organisation modifiée des réunions semi-collectives, pendant lesquelles l'expertise peut être faite à partir de données informatisées, pourra permettre d'apporter une 1ère action efficace d'expertise.
- ◆ De nombreuses relances téléphoniques ont été nécessaires pour mobiliser les agriculteurs n'ayant pas assisté aux réunions et pour lesquels, nous avons des informations sur leur engagement dans les anciens dispositifs agro-environnementaux. Néanmoins, compte tenu du contexte actuel (financements, « lourdeur administrative », cahiers des charges...), ces relances sont nécessaires et nous sont apparues primordiales pour mener à bien le dispositif MAET.

Ce sont donc un peu plus de 900 ha de prairies naturelles qui devraient être contractualisés dont près de 50% en niveau 2 (PH2, RA1, RA2), 8 500 mètres linéaires de haies et 130 arbres têtards.

Nous avons également échangé avec les services de la DRAAF concernant la possibilité de mobiliser la mesure 216 du PDRH (aide aux investissements non-productifs) pour faciliter l'accès aux îles en contrepartie d'une mesure spécifique îles de Loire qui existait dans les précédents dispositifs.

Le chargé de mission a par ailleurs expertisé deux dossiers concernant des demandes de contrat pour l'ouverture de milieu. Ces expertises, plus poussées, ont demandé du temps et plusieurs visites sur le terrain.

Enfin, le Conservatoire a participé à la CDOA (Commission départementale d'orientation agricole) du département du Maine-et-Loire qui a eu lieu le 13 juillet.

Contact avec des communes pour la mise en place d'actions et le suivi de projets

- Cette année encore, le Conservatoire a été contacté par la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire dont les services techniques de la ville s'interrogeaient sur la gestion des îles Pinette et Forget. Après les thématiques abordées en 2009 (arbres têtards, suivi de la végétation et entomofaune, érosion des berges, création de mares) de nouveaux échanges ont eu lieu concernant les berges, la gestion des espèces exotiques et la gestion des boires.

- Le suivi dossier de l'île Neuve avec la commune du Cellier s'est poursuivi en 2010. Les données issues des inventaires effectués par Bretagne Vivante SEPNB et le GRETIA ont été transmises à



la commune et au CORELA et une réflexion concernant la gestion de l'île a été initiée. De même, une réflexion concernant les coulées du Cellier et leur fréquentation par le public.

- La commune d'Ancenis nous a régulièrement sollicités au travers d'un groupe de travail pour élaborer une stratégie de restauration de l'île Delage. Il a été décidé de signer un contrat Natura 2000 pour la restauration de la ripisylve notamment. De même, le chargé de mission a échangé avec les services techniques et participé aux réunions concernant la gestion actuelle et future de l'île Mouchet.

- Une réflexion a été engagée avec la commune d'Oudon concernant un projet d'entretien de la ripisylve et d'aménagement des berges sur les bords de Loire. Une expertise terrain et des préconisations de gestion seront effectuées en 2011, avant réalisation du projet.

- Enfin, des échanges concernant la gestion d'espaces naturels ont eu lieu avec Nantes Métropole, Sainte-Luce-sur-Loire et Rochefort-sur-Loire.

Communication

Un jeu de 16 **fiches d'information** sur les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 a été réalisé et tiré en 500 exemplaires. 24 autres fiches seront réalisées en 2011 en complément. Celles-ci seront téléchargeables sur le site internet et seront diffusées lors des réunions publiques organisées par le CORELA.

ROSALIE DES ALPES
(*Rosalia alpina*)

Code Natura 2000 1087

Présentation et caractéristiques

Identité : La Rosalie est un insecte Coléoptère (famille des Cerambycidae).

Une espèce protégée aux niveaux :

- National : Liste rouge des insectes de France, vulnérable (2010), protégée par arrêté du 22-07-93
- Européen : directive habitat 1992 (annexes 2 et 4) - espèce prioritaire, Convention de Berne 1979
- Mondial : Liste rouge de l'UICN, vulnérable (2010)

La reconnaître : C'est l'espèce de longicorne la plus colorée de la vallée de la Loire. La taille des adultes peut varier de 1,8 à 3,5 cm sans les antennes. Le corps est bleu foncé avec des taches transversales noires plus ou moins importantes, entourées d'un motif blanc blanc. Les longues antennes portent des touffes de poils noirs caractéristiques.

La larve de la rosalie vit dans le bois.

Mâles et femelles se différencient par la taille des antennes et des mandibules. Le mâle a des antennes qui sont plus longues que son corps, à l'inverse de la femelle et des mandibules plus grosses.

Les larves, qui vivent dans le bois, sont blanches et en forme de massue. Le corps est large juste derrière la tête et plus fin en son abajouant.

Confusion possible : Il n'existe aucune espèce proche de la Rosalie des Alpes en vallée de la Loire.

Détails des mandibules (clic et photo)

Cycle de vie de la rosalie

La durée de vie de cette espèce est de 2 à 3 ans. Les œufs sont déposés par la femelle dans les trous et dans les blessures des arbres. La larve creuse des galeries dans le bois mort dont elle se nourrit.

Il faut presque 3 années, passées dans le même arbre, à la larve de rosalie pour grandir. Elle se métamorphose alors en un insecte adulte et sort de l'arbre dans lequel elle a grandi en creusant une galerie.

Adultes, les rosalies s'envolent à partir de la fin Juin jusqu'à la mi-juillet en fonction des conditions climatiques. Une fois cette période de reproduction passée, les individus adultes meurent.

Femelle adulte de rosalie en train de pondre

Les œufs de rosalie mesurent moins de 2 mm de long.

Accouplement de Rosalies des Alpes

Comportement et alimentation

Les adultes sont actifs le jour. Ils s'installent sur les troncs d'arbres et plus rarement sur d'autres plantes fleuries. Les rosalies se nourrissent alors en aspirant la sève pouvant s'écouler des plaies des arbres.

Durant la période de juin à septembre a lieu la reproduction. Chaque adulte vit donc quelque semaines jusqu'à l'accouplement et la nouvelle ponte. Pendant cette période, cet insecte est facilement observable, sur les troncs des arbres, par jour de beau temps.

Répartition des populations

En Europe, on la retrouve de l'Espagne jusqu'à la Turquie, mais les populations sont en déclin dans de nombreux pays.

En France, l'espèce est principalement présente dans le Sud et l'Ouest où elle affectionne les zones boisées, surtout au niveau des massifs montagneux. Les populations de plaine sont principalement observées dans l'ouest de la France, notamment dans la vallée de la Loire.

On peut l'observer sur l'ensemble le site Natura 2000 de Nantes aux Pontons-Cé à partir du moment où l'on se trouve dans une zone abritant un bocage ou des boisements composés d'essences locales.

Carte de répartition nationale (années 1830 à 2010)

Double haie de frênes libérés

Mécanismes et dangers

Les menaces, pour la Rosalie des Alpes, sont celles qui pèsent sur son habitat. La destruction des haies et des bois, ainsi qu'une exploitation qui exporte rapidement le bois mort, représentent les principales causes de raréfaction de l'espèce. Globalement, la diminution du bocage induit une diminution des populations de cet insecte.

D'autre part, l'abandon de la gestion des arbres libérés et plus généralement du bocage représente une menace pour la survie de l'espèce. Le non-entretien des haies et des boisements représente un risque de voir le bocage disparaître dans le futur et l'habitat de la rosalie avec.

Haie mixte de frênes libérés et de divers buissons

Où la trouver ?

Dans la vallée de la Loire, au niveau du site Natura 2000, le bocage et les boisements composés d'essences locales sont susceptibles de l'accueillir.

La rosalie est particulièrement liée aux frênes et aux saules des haies et bois. On la retrouve plus rarement sur des arbres tels que noyers, ormes, aulnes ou châtaignes.

Le frêne taillé en stibard est un bon habitat.

Comment la protéger ?

La sauvegarde de l'espèce passe par la protection de ses habitats. L'entretien et la conservation des vieux frênes, saules, noyers et aulnes, dans les haies et les bois, sont donc une priorité.

Ainsi, l'entretien des stibards et la taille raisonnée permettent de maintenir un bocage en bon état, en conservant différentes classes d'âges d'arbres et de buissons et d'assurer un habitat durable à la rosalie.

Enfin, conserver ou restaurer la continuité entre les haies et avec les boisements permet d'enrichir l'habitat des populations de rosalies.

Le chargé de mission a par ailleurs pris part à une **journée d'échanges** avec les autres structures animatrices des sites Natura 2000 de la vallée (PNR LAT, LPO, ADASEA, Angers Loire Métropole, CRPF), concernant la gestion des sites et la modification du champ d'application des études d'incidence Natura 2000.



Le Conservatoire continue de mettre à disposition des informations en ligne sur le **site Web spécifiquement dédié à Natura 2000**. Ce site est consultable via <http://loire-nantes-portsdece.n2000.fr/>



Le Conservatoire a été sollicité par l'ESA d'Angers pour collaborer à un **module d'enseignement supérieur** portant sur les problématiques de développement territorial, agricole et de protection de l'environnement. Cela a été une opportunité pour présenter Natura 2000 aux étudiants, ainsi que les outils pratiques de contractualisation.

Une **intervention** auprès d'étudiants du Lycée de Briacé a eu lieu sur le terrain (Ile aux Moines à Ancenis) pour présenter la démarche Natura 2000 et un exemple concret de contrat de restauration de milieu prairial et d'arbres têtards.

Collaboration avec l'ONCFS

Dans la continuité de 2009, les échanges avec les services départementaux de l'ONCFS se sont poursuivis en 2010. Cela nous a permis de mettre en évidence les différentes atteintes liées aux usages du site et leur localisation, notamment lors de la période estivale, par l'intermédiaire des 2 contractuels. De plus, des échanges ont eu lieu le reste de l'année concernant des remises en état de milieux ayant été dégradés et de l'échange d'informations naturalistes.



Actualisation des données Natura 2000

Parmi les missions que nous nous sommes fixées en tant que structure animatrice, celle concernant l'actualisation des données relatives aux espèces et habitats d'intérêt communautaires nous semble être d'une grande importance. En effet, le DOCOB est vieillissant, nous sommes régulièrement consultés pour avis et nous ne disposons pas de données à jour.

Le chargé de mission a par conséquent mobilisé du temps pour construire une démarche d'actualisation des données, des cahiers des charges adaptés et contacter les personnes appropriées.

Action marsilée à quatre feuilles

Cette année encore, le chargé de mission s'est mobilisé pour améliorer la protection de la station de marsilée à quatre feuilles (espèce d'intérêt communautaire) sur la commune de la Varenne. En 2008, deux enclos ont été effectués avec le CBNB pour mettre en défens les principales frondes de la vasque d'eau menacées par un sur-piétinement par le bétail.

Cette année, 3 visites ont eu lieu sur le site pour le suivi de la mare. Deux visites ont été effectuées avec l'agriculteur exploitant la mare et le CBNB a pu être présent sur une visite pour estimer de possibles mesures de protection. L'exploitant a reconfirmé son adhésion au projet et les actions de mise en défens pourront donc être continuées en 2011.



Chiroptères

Au travers de ses missions relatives à la préservation de la biodiversité, le Conservatoire s'est engagé, depuis 2009, en parallèle de l'animation Natura 2000, à réaliser une étude sur l'évaluation du potentiel de reproduction des Chiroptères dans la vallée de la Loire. Au travers de cette étude apportant de nouvelles connaissances sur le territoire, des fiches espèces ont été rédigées dans le but d'élaborer le volet chiroptère du DOCOB.

Le Conservatoire, dans le cadre de Natura 2000, a participé aux opérations des comptages des populations de chauves-souris des sites de reproduction de Savennières et Montjean-sur-Loire. Le chargé de mission a par ailleurs assisté aux comités de pilotage concernant le plan régional de restauration chiroptère (4 février).



Encadrement d'un stage de fin d'étude et de 2 contractuels

Cette année, un stage de 6 mois concernant le volet agricole du site Natura 2000 a été initié par le chargé de mission :

Etude sur les exploitations agricoles de la Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et leur implication dans la démarche Natura 2000 – P. Février – Ingénieur ENITAB

Cette étude sur l'ensemble du périmètre Natura 2000 a permis de recueillir des informations précises sur les exploitations agricoles, l'implication des agriculteurs dans les mesures agro-environnementales et d'initier une réflexion sur l'évolution des MAEt.

Pour mener à bien une mission de sensibilisation/information et recueillir des données sur la fréquentation et les dégradations du site Natura 2000, deux contractuels ont travaillé durant 3 mois au CORELA :

Etude de la fréquentation et des usages sur le site Natura 2000 de la vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes – M. Boisseau, A. Davière

Le Conservatoire souhaitait à travers cette opération test de sensibilisation de terrain (Site Natura 2000), mener le double objectif de sensibilisation du public et d'avoir un état des lieux du territoire. Le principe était de disposer d'un binôme qui s'est chargé d'informer et de sensibiliser les usagers du site directement sur le terrain en allant à leur rencontre. Les informations à diffuser ont porté sur la réglementation, la biodiversité et la démarche Natura 2000.

Pour ce faire, une plaquette de présentation des enjeux du site a été réalisée, puis distribuée par le binôme sur l'ensemble du site pendant 2,5 mois afin d'effectuer sa mission de sensibilisation. Les différents usages observés sur le site ont été relevés et hiérarchisés, afin de les localiser précisément et ainsi, de pouvoir évaluer précisément les atteintes et leurs impacts sur le site. Ce travail permettra de mettre à jour certains éléments du DocOb du site Natura 2000 et de faire le point sur les connaissances relatives aux prairies en zone inondable et au système bocager sur le territoire d'étude.



Assistance technique et administrative

Suivi et élaboration des contrats Natura 2000

Sur le plan administratif, le chargé de mission aide :

- ◆ les différents bénéficiaires des contrats Natura 2000 à tenir des cahiers d'interventions pour recenser les différentes mesures engagées ainsi qu'à préparer les formulaires administratifs nécessaires à la mise en paiement des mesures. Un suivi des trois contrats Natura 2000 actuellement en cours sur le site a eu lieu (île Coton, Buisson Cordez et l'île Mouchet). Une visite des parcelles engagées a été faite avec les porteurs de projets concernant l'île Coton et l'îlot Buisson.
- ◆ les porteurs de projets à définir leur projet en accord avec les objectifs du DocOb et à monter leurs demandes de subventions auprès de la DREAL et des DDT(M).

Cinq dossiers de contrat Natura 2000 ont été montés courant 2010. Un dossier a pu être déposé en fin d'année et trois autres contrats devraient être finalisés début 2011.

- ◆ Ile Delage à Ancenis : Restauration et entretien des rives de l'île Delage, entretien des frênes têtards et fauche de la prairie ;
- ◆ Ile aux Moines à Ancenis : Restauration et entretien des prairies et des arbres de l'île ;
- ◆ Ile Boire Rousse : Action restauration d'une mare ;
- ◆ Pelouse de Chateaupanne à Montjean-sur-Loire : Restauration et entretien des pelouses sèches calcaires ;
- ◆ Ripisylve aux Ponts-de-Cé : Gestion de la ripisylve du bras de Saint Aubin.

Trois autres contrats Natura 2000 sont en cours d'élaboration et/ou de réflexion :

- ◆ Rochefort-sur-Loire : gestion des parcelles communales ;
- ◆ Ile Mouchet à Ancenis : restauration de prairie suite à l'exploitation d'une peupleraie ;
- ◆ Prairie de la grande vallée à Denée : restauration de prairie suite à l'exploitation d'une peupleraie.

Suivi du programme d'évaluation des mesures agro-environnementales

Le chargé de mission a pu suivre le dossier d'évaluation de l'efficacité des mesures agro-environnementales sur le site Natura 2000, initié par la Région des Pays de la Loire et la DREAL Pays de la Loire et pilotée par le Forum des Marais Atlantiques. Nous avons donc pris du temps pour participer aux groupes de travail et évaluer la démarche d'échantillonnage proposée.

Nous avons également fait remonter de nombreuses remarques et réflexions pour faire évoluer la stratégie d'évaluation.

Études d'incidence Natura 2000

Les services de l'Etat (DDT(M), DREAL) et les collectivités territoriales ont recours au CORELA en tant que structure animatrice pour apporter des conseils et recommandations destinés à limiter l'impact de certains projets sur le site Natura 2000. Il est également sollicité par des bureaux d'études pour fournir les données disponibles sur les sites où existent ces projets d'aménagements (route, plans d'eau...).



En 2010, plusieurs bureaux d'études ont consulté le Conservatoire en tant que structure animatrice du site Natura 2000 :

- ◆ ADEV Environnement, concernant le dossier du contournement d'Ancenis par une 2x2 voies ;
- ◆ EGIS EAU pour deux dossiers : l'un concernant la réfection du pont d'Ancenis (et pour lequel nous avons fourni des cartographies).

Nous avons été également consultés par les services de l'Etat :

- ◆ La DDT 49 et la préfecture 49 concernant la mise en place des nouvelles listes locales, liées à l'extension du champ d'application des études d'incidence Natura 2000 ;
- ◆ La DDT 44 concernant la gestion d'espèces exotiques ;
- ◆ VNF concernant le suivi des interventions sur la Loire, ainsi que pour examiner des demandes d'AOT venant d'agriculteurs souhaitant faucher certains bords de Loire ;
- ◆ Le CG 44, concernant la gestion des berges d'ENS sur l'île Ripoché
- ◆ La DREAL, concernant la régularisation d'exploitations de peupleraies en site classé et Natura 2000.

De plus, nous avons participé aux réunions de consultations pour l'élaboration du SCOT du Pays Loire Angers

Expertise sur l'impact des manifestations en bord de Loire, les travaux d'entretien, et divers

Le Conservatoire apporte des conseils et recommandations destinés à limiter l'impact de ces manifestations sur les milieux naturels ligériens.

Le Conservatoire a été sollicité par :

- ◆ L'association des Rencontres du fleuve pour ses manifestations en bord de Loire ;
- ◆ Nantes Métropole, concernant les travaux de réaménagement de l'usine d'alimentation en eau potable de Nantes ;
- ◆ L'AgroCampus Ouest pour une intervention en bord de Loire ;
- ◆ Le Cyclo VTT Lucéen, concernant des manifestations sportives, notamment sur l'île Clémentine.

Contacts de propriétaires ou associations autour de Natura 2000

Le Conservatoire est régulièrement sollicité pour répondre à des demandes ponctuelles de renseignements sur la procédure Natura 2000, les modalités de prise en compte dans des projets locaux d'aménagements, les recours possibles, les aides, etc.

Contrats restauration entretien annexes hydrauliques Loire

Le Conservatoire est également structure animatrice du CRE Loire. Le chargé de mission participe donc régulièrement aux discussions concernant ce programme et apporte un appui technique concernant les aspects relatifs à Natura 2000 (Habitats/espèces d'intérêt communautaire, fonctionnalités écologiques...).



RESTAURATION DES ANNEXES DE LA LOIRE ESTUARIENNE AMONT DE NANTES A MONTSOUREAU

Mission « Animation-pilotage du programme de restauration des annexes de la Loire estuarienne amont de Nantes à Montsoreau »

Rappels et contexte du projet de CRE et engagement du CORELA

Les annexes hydrauliques de la Loire sont des dépendances de la Loire : bras secondaires, boires et basses vallées d'affluents. Dans la traversée des départements du Maine et Loire et de la Loire Atlantique, en amont de Nantes, nous dénombrons près de 150 annexes hydrauliques. Ce recensement coordonné par le groupe annexes hydrauliques des Pays de la Loire a couvert des milieux très divers (prairies humides, bras morts, boires) étroitement liés avec le niveau de la ligne d'eau de la Loire et révélé des besoins d'interventions pour la préservation et la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux de différentes annexes.

Le 6 juillet 2009, le CORELA a signé avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne aux côtés de la Fédération de Pêche et de Préservation des Milieux Aquatiques de Maine-et-Loire et de Voies Navigables de France, le 1er contrat pour la Restauration et l'Entretien de la Loire Estuarienne Amont.

La restauration et l'entretien des annexes hydrauliques de la Loire est inscrite dans le Plan Loire Grandeur Nature III 2007-2013 et comprend les volets études, travaux de restauration-entretien et suivis.

Le volet animation-coordination est confié par l'Agence de l'eau Loire Bretagne au CORELA.

Le 2 mars 2010, un avenant au programme a été validé par le Comité de Pilotage.

Suite à cet avenant, 14 maîtres d'ouvrage sont fédérés par ce contrat, le CORELA, les Fédérations de Pêche du Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique, Voies Navigables de France ainsi que des collectivités territoriales : le SIVU Loire et Galerne, les communes du Marillais, de Drain, des Ponts de Cé, du Cellier, de la Varenne, de Saint Sébastien-sur-Loire, la Communauté de Communes Loire Layon, le Syndicat de la Vallée du Louet, le Parc Loire Anjou Touraine.

Animation générale du programme – année 2010

Tout au long de l'année 2010, le CORELA s'est mobilisé pour l'élaboration puis la mise en œuvre du CRE annexes de la Loire estuarienne amont.



Le CORELA s'est engagé à :

- ◆ assurer le pilotage du contrat, l'animation de la concertation et la coordination des différents partenaires en s'appuyant sur le comité de pilotage ;
- ◆ centraliser les demandes de subvention et transmettre les dossiers des pétitionnaires aux financeurs, accompagnés de son avis technique ;
- ◆ associer étroitement l'Agence au déroulement du contrat ;
- ◆ centraliser les éléments nécessaires au suivi de chaque projet ;
- ◆ assurer la mise en œuvre des indicateurs pour fournir un bilan annuel, un bilan à mi-parcours et une évaluation en fin de contrat pour juger de l'atteinte des résultats (PLGN, DCE, SDAGE) ;
- ◆ accompagner les maîtres d'ouvrages dans leur relation avec les propriétaires riverains et les élus locaux.

Pour l'exécution de ces missions, le Corela s'appuie sur la technicienne-animatrice, Valérie DROUET, chargée depuis mai 2009 :

- ◆ d'inciter à la mise en œuvre des actions prévues au contrat et favoriser l'émergence de nouveaux projets de restauration ;
- ◆ assurer le suivi administratif et financier des actions en lien avec les partenaires
- ◆ préparer d'éventuels avenants au contrat ;
- ◆ préparer et animer les Comités de pilotage et Conseils Techniques et Scientifiques ;
- ◆ réaliser les bilans annuels, le bilan à mi-parcours, la mise en œuvre des indicateurs.

Mobilisation – Préparation de l'avenant du contrat

En continuité de la mobilisation réalisée par le CORELA en 2009, ce dernier a œuvré auprès des acteurs (maîtres d'ouvrage et partenaires techniques) pour l'élaboration du projet d'avenant, validé le 2 mars 2010.

Animation – mobilisation



Communes et EPCI engagés – décembre 2010



Le Conservatoire s'est attaché à poursuivre le partage de ce projet avec les collectivités ligériennes.

Aujourd'hui, 13 communes et 6 EPCI sont signataires d'une convention avec le CORELA, pour le soutien de cette action.

Partenariats

Le programme de restauration est conduit en lien avec les travaux et réflexions du Groupe Régional Annexes Hydrauliques, piloté par la DREAL. Ce groupe s'est réuni le 2 mars 2010, avec la participation du CORELA.

La mise en œuvre des restaurations bénéficie des réflexions de ce groupe, qui portent sur la réalisation d'une base de données et l'élaboration d'un outil de priorisation.

Plusieurs échanges et rencontres avec Roland MATRAT de la DREAL, pilote de ce groupe, ont été menés au cours de cette année.

Rappelons que ce groupe régional, élargi à d'autres experts, constitue le Conseil Technique et Scientifique, chargé de suivre le programme de restauration maintenant engagé.

Montage de l'avenant 2010 au CRE

Le CORELA a assisté les services de l'Agence pour la rédaction de l'avenant au programme.

Mise en œuvre du programme – Etat d'avancement des actions

Les opérations de restauration-entretien ont pu se poursuivre sur toute l'année 2010. Le CORELA a accompagné l'avancement des actions.

Pour la boire Torse, le projet d'aménagement défini de longue date étant quasi achevé, l'accompagnement réalisé concerne sa finalisation et l'accompagnement des acteurs.

La sensibilisation au nouveau contexte réglementaire et aux enjeux redéfinis par la DCE, au plan Loire Grandeur Nature III et au Contrat Restauration Entretien, se poursuit et se poursuivra auprès des acteurs afin de déterminer la suite du projet avec notamment les principes de gestion et d'entretien. En 2010, divers échanges avec les responsables du SIVU des Marais et vallées du pays d'Anenis entre Loire et Galerne ainsi que 12 rencontres, ont été conduites dans le cadre de ce projet.

Divers échanges avec les services de la DDTM 44 ont aussi permis de conseiller au mieux le SIVU.

A ce jour, le diagnostic pour l'entretien, réalisé en 2009 est en cours d'appropriation par les communes. Un suivi biologique a été réalisé par la Fédération de Pêche 44 pour la fonctionnalité des frayères, les suivis piscicoles et des surfaces inondées ainsi que par le CPIE Loire et Mauges concernant les amphibiens, la flore et les habitats. Le résultat de ces suivis a été présenté en comité syndical et va permettre de nourrir les réflexions pour la définition du règlement d'eau des ouvrages et les méthodes de gestion et d'entretien à venir. Ces suivis ont fait l'objet d'une sollicitation financière de l'agence par le Syndicat.

La concertation avec les propriétaires, les exploitants et les communes est envisagée dès le début d'année 2011 afin de partager les principes de gestion en cohérence avec le projet de restauration entretien de la boire et de pérenniser l'action.



Pour la boire de Bessé, les travaux de restauration ont été complétés en 2010 sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération de pêche 49. Une rencontre avec les élus de la commune, le 7 mai 2010, a permis de dresser un bilan positif du projet.

Pour la boire du Marillais, l'ensemble des travaux de restauration a été réalisé. Un rattrapage des travaux a été effectué suite à deux rencontres de terrain le 4 juin et le 22 juin 2010. Le bilan a été adressé à l'Agence et la suite du projet concernera le suivi biologique du site.

Pour la boire de Drain, la procédure loi sur l'eau a pu être reprise et l'autorisation a été obtenue en CODERST, en octobre 2010. Les travaux de réaménagement de l'ouvrage seront réalisés en 2011.

Cette avancée a été permise grâce à une réécriture complète du dossier d'autorisation avec, entre autre, la redéfinition de l'ouvrage nécessaire et la prise en compte de Natura 2000, du SAGE Estuaire de la Loire. Ce travail a reçu le soutien de la Fédération de pêche de Maine-et-Loire.

Une visite du site a été réalisée le 21 janvier avec le technicien de la cellule ASTER du Maine-et-Loire.

Au cours de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a été rencontré et un travail étroit avec les services instructeurs (DDTM44) a permis l'avancée de ce dossier.

Le 7 juillet, une rencontre avec l'entreprise qui sera en charge des travaux a été conduite avec les acteurs communaux.

Le 15 octobre, l'agent de la Communauté de Communes du Canton de Champtoceaux, en charge des questions liées aux milieux aquatiques, a été rencontré. L'articulation possible entre différents programmes a été présentée : Contrat de Territoire pour la Divatte, Contrat Restauration Entretien Loire estuarienne amont, Contrat Régional de Bassin Versant, Plan Loire Grandeur Nature...

Pour la boire Défendue, les communes de St Florent-le-Vieil et de Varades ont confié la maîtrise d'ouvrage du projet de restauration entretien à la Fédération de Pêche 44 (avec le partenariat Fédé Pêche 49). Une rencontre de terrain avec la Fédération de pêche 44, en présence de la Fédération de Pêche 49, s'est déroulée le 29 juillet et divers échanges avec la Fédération de Pêche de Loire-Atlantique ont été conduits.

Pour la boire du Passage, la 1ère rencontre du groupe de travail local « boire du Passage » a été réalisée le 7 janvier 2010. Une journée de terrain, le 13 janvier, et, une 2^{nde} rencontre du groupe le 17 février, ont permis de répondre aux interrogations de certains membres du groupe, notamment, concernant les risques liés à la présence de la Jussie et le niveau de reconnexion envisagé Loire/boire,

A la suite de ces deux rencontres, l'ensemble du groupe a pu partager les objectifs et les actions de restauration envisagés pour cette boire.

Une rencontre avec le Maire de Saint-Rémy-la-Varenne, le 7 mai, et, divers échanges avec la DDT 49, ont précédé l'engagement des travaux qui a eu lieu début septembre 2010 (visite de chantier le 15 septembre).

Les travaux de restauration 2010 ont pu être menés conformément au dossier de présentation du projet accompagnant les demandes de subvention.

Le 18 novembre 2010, une 3ème rencontre du groupe de travail a permis de réaliser un pré-bilan et d'envisager les suites de ce projet : suivis, implication des acteurs locaux pour la maîtrise de la Jussie, communication, lien avec les contrats Natura 2000...

Les enjeux liés à la boire des Groseillers ont été évoqués au cours de ces rencontres. Les questions quant à la faisabilité de restaurer cette annexe, compte tenu de son niveau très élevé d'invasion par la Jussie, ont été posées. Cette question sera débattue en Conseil Technique et Scientifique du CRE.



Pour la boire de la Ciretterie, l'intervention anticipée sur la Jussie a été engagée sur un 1er site et a dû être abandonnée faute de conditions hydrauliques favorables. Cette action est reportée sur l'année 2011. La concertation avec les exploitants de l'île et la quête des alternatives à l'ouvrage de franchissement présentant des impacts sur la continuité de la boire n'ont malheureusement pu être travaillés cette année, faute de temps. Ce projet bénéficiera de soins particuliers en 2011.

Pour la boire de Gennes, la restauration a été complétée par des actions d'entretien.

Pour le Louet et ses zones humides, la restauration de deux zones humides à enjeux piscicoles était initialement prévue. Aujourd'hui, c'est la restauration de l'ensemble du Louet qui a été intégrée à l'avenant du contrat. Le diagnostic et les préconisations présentées et validées par le Comité syndical en 2009 ont fait l'objet de réunions publiques, les 14 octobre et 4 novembre 2010. Les dossiers de demande de subventions et de demande d'autorisations d'occupation temporaire du Domaine public fluvial ont été élaborés en 2010 et ont reçu approbation des partenaires. Le CORELA, accompagnateur de toutes ces démarches, a élaboré un cahier des charges des travaux 2010, en partenariat avec la Fédération de pêche et la cellule Aster du département 49. Diverses rencontres ont été organisées pour cela ainsi que pour l'accueil du technicien rivière embauché pour le suivi des travaux 2010. Plusieurs rencontres spécifiques au projet d'effacement du seuil de Chalennes sur Loire et au rabaissement du gué du Bois rond ont aussi été menées. Au total 11 rencontres ont été organisées pour cette année.

Divers échanges avec des riverains ont pu être menés en lien avec la convention de partenariat Riverain/Syndicat proposée pour les tronçons bénéficiant de travaux en 2010.

Pour la boire du Cellier, suite aux échanges avec la municipalité, en 2009, pour la prise en compte de la restauration de la boire en lien avec l'acquisition et un plan de gestion d'une partie de l'île :

- ◆ Une rencontre, le 8 juillet, a permis la mobilisation des acteurs locaux, associatifs (5 associations) et municipaux ;
- ◆ Une demande d'autorisation d'occupation du domaine public a été faite, et, une campagne d'arrachage de la Jussie a été préparée et menée le 11 août avec la participation de bénévoles de 5 associations (ADAPAEF, Sauver la Loire, Histoire & Patrimoine du Cellier, Regards Natures, Les amis de la queue de la Luce), et, de 4 agents communaux. Une demi-journée de sensibilisation – formation a pu être organisée en association avec la Fédération de Pêche 44. Un second arrachage a été réalisé début septembre (agent municipaux et 4 bénévoles).

En parallèle à ces actions de mobilisation locale, un repérage de la boire a été réalisé le 6 octobre avec la participation des Fédérations de Pêche de Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique afin de déterminer les enjeux et pistes d'actions de restauration à envisager (reconnexion, ouvrages, végétations...).

La restitution de ces repérages sera réalisée en 2011, lors d'une première rencontre du groupe de travail « boire du Cellier ».

Pour les boires de la Varenne, dans la continuité des échanges avec la commune et l'association « les amis de la Queue de la Luce » engagés en 2009, le CORELA a assisté la commune et l'association pour l'obtention d'une seconde AOT afin de permettre l'intervention de bénévoles sur la végétation du lit de la boire Chapoin. Rappelons que cette action, accompagnée depuis 2009, a permis d'entretenir la motivation des acteurs locaux et vise à faciliter leur engagement pour le projet de restauration des 4 boires de ce territoire. Divers échanges et une rencontre préparatoire (7 octobre) avec les élus de la commune ont conduit à l'organisation, le 7 décembre 2010, de la 1ère rencontre du groupe de travail. Lors de cette rencontre, ont été présentés les résultats des repérages de terrain réalisés le 16 juin, le 6 et 28 juillet 2010 avec la participation de la Fédération de Pêche de Maine-et-Loire. Les enjeux, objectifs et la conduite du projet de restauration ont été présentés au groupe. Le programme sera affiné de concert avec le Conseil Technique et Scientifique du CRE et la faisabilité de modification des épis de Loire situés à la connexion amont de la boire Chapoin va être débattu au sein du groupe et en lien avec les services compétents.



Rappelons aussi la participation de la Communauté de Communes du Canton de Champtoceaux dans ce projet et les échanges visant à l'articulation des compétences et programmes engagés (CRE, CRBV, PLGN...)

Pour la boire de Champtocé, deux axes de travail ont été menés en 2010 :

- ◆ la mise en place et le suivi des travaux d'arrachage de la Jussie (cahier de charges, financement, consultation des entreprises, réunions de chantier, bilan) qui a nécessité 7 rencontres :
 - Le 1er avril, concernant les dossiers et marché avec la Communauté de Communes Loire Layon ;
 - Le 8 avril pour une réunion « acteurs locaux » ;
 - Le 6 mai, pour l'examen des offres puis les 4 rencontres de chantier – bilan (11 juin, 30 juillet, 13 septembre).

Un accompagnement a aussi été apporté pour l'organisation d'un « chantier jeune » d'une semaine par le Centre Social. Cette action, en partenariat avec l'association d'insertion pour l'arrachage de la Jussie, a bénéficié d'une demi-journée de sensibilisation-formation animée par la cellule ASTER de Maine-et-Loire (le 5 juillet).

- ◆ le repérage et la définition des actions de restauration envisageables pour la boire et son bassin versant. Le repérage s'est déroulé sur 5 journées pour l'ensemble de la boire et le Ruisseau de la Loge. Le repérage de la vallée de la Romme et d'autres affluents complètera ces éléments et nourrira les réflexions du groupe de travail.

Cette boire faisant l'objet, depuis près de 10 années, de réflexions pour le remplacement d'un ouvrage en aval du plan d'eau de Champtocé va ainsi s'ouvrir, entre autres, sur les enjeux de continuité, de restauration de la ripisylve et de restauration de ruisseaux...

Pour la boire Saint Maurille des Ponts-de-Cé, en préparation du lancement prévu pour 2011, une rencontre avec les services de la Ville a été réalisée le 17 juin 2010 afin de poser les principes de restauration prévus dans le cadre du Programme Loire estuarienne amont et de coordonner les actions d'entretien sélectif des espaces publics. Les enjeux de cette boire iront au-delà de la gestion des deux vasques en eau. Il est prévu d'envisager l'ensemble de la boire et des zones humides, ruisseaux qui y sont liées.

Pour l'ensemble des annexes fluviales du territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement, dans le cadre d'un projet conduit par la Communauté concernant la gestion des prairies – élevage et la prise en compte des enjeux liés aux annexes, 5 rencontres ont été réalisées entre mars et novembre 2010.

Des groupes travail locaux par annexe vont être constitués et permettront l'émergence des projets.

Enfin, concernant l'indicateur flore, deux rencontres visant à enrichir les réflexions sur ce projet on eu lieu, le 27 avril et le 5 novembre. L'articulation entre ce projet et le suivi des restaurations d'annexes a été travaillé. Le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine devrait soumettre ce projet en Conseil Technique et scientifique puis en Comité de Pilotage, en 2011.

Diverses sollicitations

Le lancement du CRE a permis l'émergence de **nouvelles sollicitations**. Le CORELA veille à apporter une réponse à chaque demande et selon les enjeux, il présentera ces nouveaux éléments au Conseil Technique et Scientifique du CRE ainsi qu'au Comité de pilotage du Contrat.



Cet accompagnement a concerné :

- ◆ la commune de St Mathurin sur Loire pour la boire du Rateau et les boires de la Poste, en partenariat avec le Parc Loire Anjou Touraine afin d'envisager la complémentarité avec Natura 2000 - Rencontre le 17 mars puis divers échanges ;
- ◆ la commune de Juigné-sur-Loire concernant sa boire pour la prise en compte de celle-ci dans un projet d'aménagement - Rencontre le 29 juin ;
- ◆ la commune de Savennières pour le Grand et Petit Canal – Réunion le 20 octobre – 10 personnes ;
- ◆ la commune et des propriétaires de la Possonnière – Visite de site et conseils de gestion le 3 juin.

De ces échanges, plusieurs projets pourront émerger. Ils seront soumis pour avis en Conseil Technique et Scientifique et pour validation au Comité de Pilotage, lorsque les maîtres d'ouvrage seront clairement définis et que les enjeux, objectifs et projets seront précisés. Un avenant pourra alors les intégrer en fonction de la validation et de l'arbitrage de l'agence de l'eau.

Suivis du CRE & suivis biologiques de projets

En 2010, le Conseil Technique et Scientifique s'est réuni le 1er mars et a pu donner son avis sur l'ensemble des actions du CRE. L'ensemble des membres du conseil a aussi été convié à une visite de site, le 22 juillet. Une journée de visite de sites a aussi été organisée le 22 juillet pour les membres du CTS (Comité Technique et Scientifique).

Le Comité de Pilotage du CRE s'est réuni le 2 mars pour validation des actions du programme. 30 personnes ont participé à cette rencontre.

Vous trouverez, en annexe, un tableau présentant l'état d'avancement du programme.

Communication

Le CORELA a pu assister les maîtres d'ouvrage du programme pour leurs actions de communication et a pu communiquer sur le programme lors des différentes rencontres auxquelles il assiste.

Comme précisé ci-dessous, des présentations ont été faites notamment, lors des rencontres de la Plate-forme « eau, espace, espèces » du Plan Loire Grandeur Nature III, le Comité technique & le Comité Estuaire ...

En 2010, le CORELA a principalement communiqué au sein des différentes rencontres avec les partenaires.

Différents articles sont parus sur des sites Internet et le projet a aussi donné lieu à des articles dans la presse locale et dans les supports de communication de certains partenaires.

Ce volet sera développé en 2011 avec des :

- ◆ articles dans les bulletins communaux, sites Internet... ;
- ◆ conférences de presse ;
- ◆ réunions publiques.



Les Journées de Rencontres et les Cahiers du Conservatoire

Objectifs :

Les Journées de Rencontres sont un moyen mis en œuvre pour diffuser des informations portant sur le territoire de la vallée de la Loire et également pour partager les connaissances et expériences des communes, associations, organismes professionnels, administrations et universités. Le nombre important des participants (127 participants en 2010) exprime bien l'intérêt porté à cette manifestation.

Le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents édite les actes de ces Journées, qu'il organise chaque année, sous la forme des Cahiers du Conservatoire. Appréciés pour leur contenu et leur qualité, ils contribuent à l'information et à la sensibilisation.

Actions 2010

Le 11^{ème} Cahier du Conservatoire « Biodiversité et vie des territoires »

Ce Cahier retranscrit les réflexions sur la biodiversité et les projets ruraux, urbains et culturels qui se réalisent dans la vallée de la Loire.

Le 1er trimestre 2010 a permis les dernières corrections de mise en page, l'impression et la diffusion du 11^{ème} Cahier auprès des adhérents et participants à la 11^{ème} Journée de Rencontres ainsi qu'aux partenaires et financeurs.



L'édition du 12^{ème} Cahier du Conservatoire « Prairies et Biodiversité »

Ce 12^{ème} Cahier nous replonge dans les interventions, les témoignages et les échanges entre les participants. Il permet la diffusion des connaissances et des réflexions partagées et engagées lors de la 12^{ème} Journée de Rencontres.

Il s'articule autour de deux axes :

- ◆ Quelques connaissances sur les prairies
L'intérêt des prairies étant perçu différemment selon leurs usages, il est intéressant de les aborder sous plusieurs angles. Quant aux espèces prairiales animales, le choix a été fait d'évoquer des espèces moins connues comme les vers de terre, les chauves-souris et les pollinisateurs.
- ◆ Les pratiques et mesures de gestion des prairies
Comment préserver les liens entre enjeux biologiques et économiques ? Des recherches scientifiques portent sur cette compatibilité : différentes mesures et initiatives peuvent d'ores et déjà y contribuer.



En 2010, il s'est agit de retranscrire les bandes audio, de compiler les textes, de travailler les parties et articles de chaque intervenant avec eux, et, de relire et corriger l'ensemble des documents. Une autre partie a consisté en des échanges avec les prestataires extérieurs pour la conception graphique et le suivi de la mise en page et l'impression (Carré de Lune et Sétig Palussière).



La 13^{ème} Journée de Rencontres «Nature et Loisirs : Quel équilibre ?»

Le CORELA a organisé, le 28 septembre 2010, une Journée de Rencontres autour de la thématique « Nature et loisirs : quel équilibre ? ». Réunissant des intervenants et des participants d'horizons divers (associations, collectivités, élus, organismes professionnels, institutionnels, agriculteurs, universitaires, particuliers, étudiants...), elle a été l'occasion d'échanges et de réflexions sur les espaces naturels et leur fréquentation par le public.

Monsieur Alain Machefer, ancien directeur de *Ouest France 49*, a animé des échanges de qualité entre participants et intervenants. Plusieurs angles ont été empruntés, permettant ainsi une approche globale de la thématique, et, soulignant l'intérêt des partenariats pour une bonne prise en compte des écosystèmes.

Les 127 participants ont ainsi abordé la perception de la nature à travers le paysage, la législation et la réglementation, en lien avec les espaces naturels et le public, l'impact du public sur les milieux naturels et le retour d'expériences de différents projets d'ouverture au public, en prenant, notamment, des exemples dans la vallée de la Loire et ses affluents.

Messieurs Philippe Bodard, maire de Mûrs-Erigné, Jean-Pierre Le Scornet, alors président du CORELA et Alain Lauriou, pilote du plan départemental des espaces naturels sensibles au Conseil général de Maine-et-Loire, ont introduit cette Journée de Rencontres.

Elle s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié, le temps de poursuivre les discussions et d'échanger les coordonnées.

La presse s'est déplacée pour couvrir l'événement. France Inter a relayé l'information ainsi que de nombreuses structures via leurs sites Internet ou leur bulletin d'information.



L'organisation de cette Journée de Rencontres s'est basée sur :

- ◆ la recherche du thème, du programme et du lieu ;
- ◆ la recherche des intervenants et de l'animateur ;
- ◆ la préparation et la conception du programme de la Journée et du bulletin d'inscription ;
- ◆ la préparation des listes d'invités et des envois ;
- ◆ la communication autour de la manifestation :
 - impression et la diffusion des affichettes dans toutes les communes, associations et établissements partenaires
 - articles dans certains bulletins municipaux et autres collectivités territoriales, dans les journaux locaux ainsi que dans les lettres de l'environnement (ZAL-Zone Atelier Loire, Tela Botanica, ATEN-Atelier des Espaces Naturels...)



- ◆ la préparation de la salle et du matériel.



Discours d'ouverture



Interventions de David Montembault



Les participants attentifs

L'après Journée

Un compte rendu de cette Journée de Rencontres est visible sur le site du CORELA.

Cette Journée a donné lieu à un CD qui regroupe les présentations des différents intervenants et la bibliographie proposée par la DREAL Pays de la Loire pour cette occasion. Ces éléments seront également disponibles sur le site internet du CORELA.



Perspectives 2011

La diffusion du Cahier « Prairies et Biodiversité » et du CD « Nature et loisirs : Quel équilibre ? », sera effective auprès de l'ensemble des financeurs, des membres du Conseil d'administration et des adhérents du Conservatoire (communes et associations), des services de l'Etat et partenaires associés à nos démarches ainsi qu'aux participants à cette journée.

La 14^{ème} Journée de Rencontres aura lieu le vendredi 16 septembre 2011 et portera sur le bon fonctionnement des écosystèmes de la vallée de la Loire et leur prise en compte. La préparation et la réalisation d'un Cahier du Conservatoire correspondant aux actes de cette Journée seront assurées fin 2011, début 2012.



Les Ateliers Loire et Biodiversité

Le Conservatoire s'est fixé pour mission d'informer et de sensibiliser les riverains, élus, associatifs et techniciens, à la biodiversité et aux programmes et outils existants la prenant en compte. Face au nombre important des participants aux Journées de Rencontres, le CORELA propose les Ateliers Loire et Biodiversité qui sont des groupes de travail en comité plus réduit.

Ce programme des Ateliers permet de répondre aux préoccupations et interrogations des communes riveraines, de développer une culture environnementale et de sensibiliser les différents acteurs aux enjeux de la préservation de la biodiversité.

Ils ont lieu par secteur géographique et réunissent les maires, les présidents d'intercommunalités et leurs représentants ainsi que des élus municipaux, des responsables et techniciens de services. Ils donnent lieu à la rédaction de documents de restitution.

Les Ateliers Loire et Biodiversité par secteur géographique



Actions 2010

2nd trimestre : les Ateliers : « Qui fait quoi dans la vallée ? » et « Comment fonctionne le Plan Loire ? »

Fin 2010 : des Ateliers ont permis de décliner le tableau des acteurs en revenant plus particulièrement sur certaines thématiques environnementales :

Les peupleraies, les levées syndicales, la gestion du lit mineur en lien avec la remontée de la ligne d'eau, les réserves naturelles régionales sont les principaux sujets abordés.

Ils ont été l'occasion d'apporter des informations d'actualité et des précisions sur les différents services et acteurs concernés, les différents codes et textes de loi, les programmes de gestion et de financement en cours...



Les peupleraies

Les points évoqués :

- ◆ les différents peupliers : peupliers “sauvages”, d’alignement, les plantations populicoles à la productivité élevée ;
- ◆ la filière populicole et préservation des milieux naturels et des peupliers noirs ;
- ◆ les outils réglementaires... : Z.P.P.A.U.P, AVAP, Natura 2000, PPRI... ;
- ◆ les réponses dans la concertation...exemple des Basses vallées angevines et de la réglementation des boisements (zones interdites, réglementées et libres). Elle permet par sa mise en application de traiter les questions d’affectation de l’espace dans les situations où une demande est exprimée par une ou plusieurs collectivités en étroite concertation avec les parties prenantes, propriétaires, exploitants et associations de protection de l’environnement.

Les réserves naturelles régionales (RNR)

Les réserves naturelles régionales ont été abordées lors de l’Atelier qui s’est tenu aux Ponts de Cé. Cette thématique, qui intéresse de nombreuses communes, est une action spécifique du Conseil régional Pays de la Loire. Elle sera à nouveau présentée par un représentant, élu du Conseil régional.

Les points abordés :

- ◆ l’implication des Régions en matière de protection de la nature ;
- ◆ le classement en RNR : outil réglementaire, outil de gestion et outil de valorisation.

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité a institué, à côté des réserves naturelles nationales (RNN) créées par décret ministériel, des réserves naturelles régionales (RNR) dont l’initiative de classement, l’organisation et la gestion sont confiées aux Conseils régionaux.

Les réserves naturelles régionales, qui suivent l’objectif de préservation des richesses naturelles remarquables, sont plus souples à créer, avec une procédure basée sur le consensus et la concertation locale autour de la démarche de labellisation et de mise en valeur d’un site naturel.

- ◆ La procédure et critères de labellisation ;
- ◆ La portée de la labellisation Réserve Naturelle Régionale.

Concernant la gestion du lit mineur en lien avec la remontée de la ligne d’eau, une présentation et des explications ont été données par VNF (Voies Navigables de France) lors de L’Atelier de Champtoceaux.

- ◆ Site expérimental de remodelage des épis entre Chalonnes et Bouchemaine :
- ◆ Principe d’intervention (raccourcissement et amincissement)
- ◆ Effets attendus sur la ligne d’eau
- ◆ Réalisation des travaux et historique
- ◆ Modalités d’intervention selon les groupes d’épis (accès terrestres et travaux par moyens terrestres / accès fluvial et travaux par moyens terrestres / accès fluvial et travaux par moyens fluviaux)
- ◆ Suivi de l’expérimentation et suivi des effets du projet
- ◆ Modélisation numérique de la Loire



Les levées syndicales

L'Atelier de Saint Rémy la Varenne a permis d'évoquer :

- ◆ leur origine, leurs fonctions et usages ;
- ◆ les enjeux pour la protection des populations et les « Spécificités des tronçons de Loire » Loire saumuroise et Loire aval (*DREAL centre*) - Inondation par rupture accidentelle de levée ;
- ◆ le Plan Digue : Décret n°2007-1735 du 11 décembre 2007 relatif à la sécurité des ouvrages hydrauliques et au comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques et modifiant le code de l'environnement ;
Il impose un classement des ouvrages, des études de dangers et un suivi des ouvrages
- ◆ la procédure de classement ABCD : point de départ classement d'une levée en digue ;
- ◆ les démarches en cours : Détermination de la levée - Commune protégée – Classement Propriétaire ou gestionnaire – Localisation.
- ◆ les obligations des responsables de digues (étude de dangers de la Grande Levée, référence pour établir un cahier des charges) ;
- ◆ les partenaires financiers ;
- ◆ les projets à mettre en lien avec la restauration des annexes parfois.

Programme d'études du CORELA en 2011 : Quelques thématiques...

- ◆ Inventaire des Chiroptères des Ponts de Cé à l'Océan : recherche de sites de reproduction et d'estivage sur les sites Natura 2000
- ◆ Actualisation de l'inventaire et de la typologie des berges réalisés en 2002, entre Montsoreau et l'océan
- ◆ Sites témoins : les objectifs sont « Mieux comprendre les tendances d'évolution de la biodiversité par une meilleure connaissance des fonctionnalités en définissant une méthodologie »

L'ensemble des thématiques n'a pas été abordé dans chaque secteur, mais pourra l'être selon les demandes.

Un atelier a réuni les associations adhérentes du CORELA.

Perspectives 2011

Organisation d'un Atelier commun « hors série », le 15 avril à Montjean sur Loire sur la thématique des peupliers en vallée de la Loire,

Poursuite des Ateliers Loire et Biodiversité autour des préoccupations des territoires sur les Réserves Naturelles Régionales, les espèces envahissantes, les zones humides dans les projets d'aménagement, l'entretien des levées, ...

Proposition de partenariat autour de ces Ateliers pour leur organisation afin d'intégrer dans les actions de chacun les préoccupations rencontrées sur les territoires...

L'Atelier sur les peupliers en vallée de la Loire s'est organisé en partenariat avec les associations des Maires de Maine et Loire et de Loire Atlantique.

Organisation d'un Atelier pour les associations adhérentes au Conservatoire



Plaquette de communication du Conservatoire

Le Conservatoire, créé pour participer à la préservation et la valorisation de la Loire et ses affluents de Montsoreau à l'Océan, s'est imposé comme l'un des acteurs privilégiés de la politique environnementale des Pays de la Loire.

Les actions et les expériences nouvelles et accumulées du CORELA méritent d'être clairement et synthétiquement expliquées au public et aux partenaires.

Les fiches d'actions accompagnant le document seront des éléments nécessaires à la compréhension des grandes actions réalisées par le Conservatoire en faveur de l'environnement et de la biodiversité et du territoire ligérien.

Actions 2010

Mise en forme des fiches d'actions et de la chemise finale avec le studio graphique BubbleCom.

Perspectives 2011

Impression et diffusion en début d'année de cette plaquette rappelant :

- ◆ le territoire d'action du Conservatoire ;
- ◆ les priorités qu'il s'est donné ainsi que son statut d'association agréée pour la protection de l'environnement ;
- ◆ ses partenaires et adhérents.

Mises à jour des fiches et proposition de fiches détaillant certaines thématiques (estimation de la ressource bocagère par exemple)



Divers

Repères de crue et sensibilisation 2010

- ◆ Le site internet <http://www.reperes-crues-loire.fr> est consultable.
- ◆ Mises à disposition des données pour les collectivités et autres...
- ◆ Utilisation par la DREAL de la base de données réalisée par le CORELA pour proposer sur CARMEN la cartographie des repères de crue.
- ◆ Communication des données ont été demandées dans le cadre de la commémoration de la crue de 1910. Les illustrations et expositions concernant les vallées inondables ont également été empruntées
- ◆ Signature d'une convention avec la DDT 44 pour les études qu'ils lancent sur Risques et inondations
- ◆ Participation à un groupe de travail avec les services de la ville de Nantes et de Nantes métropole : convention de données avec Nantes Métropole pour la sensibilisation du public aux inondations
- ◆ Le CORELA a été contacté par différentes communes :
 - La ville de Chalonnes sur Loire à propos de son projet de sensibilisation aux inondations et aux repères de crue,
 - La ville de Rochefort sur Loire pour récupérer les données de l'étude en vue de l'exposition qu'ils organisent à partir de photographies des repères de crue dans leur contexte,
 - les communes de La Bohalle et de La Daguenière qui aimeraient intégrer à leur Plan Communal de Sauvegarde qu'ils sont en train d'élaborer, les données correspondant aux repères de crue présents sur leur territoire respectif.

Participation 2010

- Les réunions associations/DREAL dont une sur le thème spécifique de l'eau
- Les réunions Groupe régional espèces invasives

Perspectives 2011

- Répondre aux sollicitations et aux demandes d'information
- Participer aux réunions des partenaires



BILAN SITE INTERNET

Mises à jour du site / administration

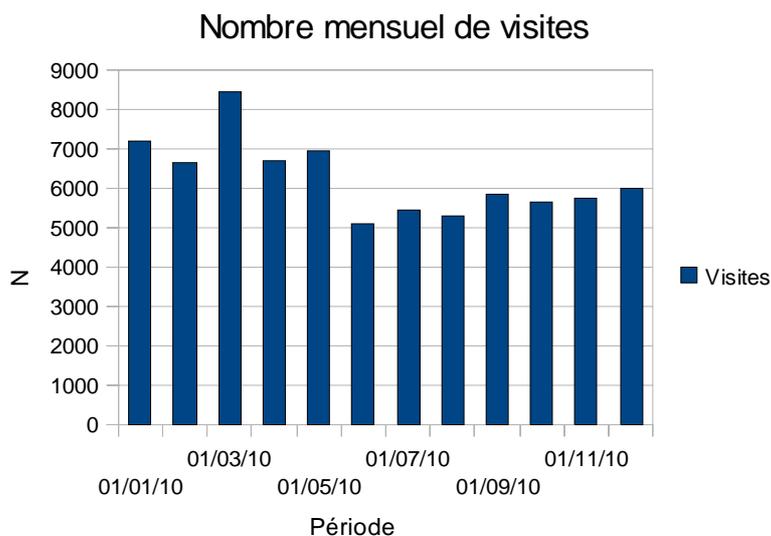
Durant l'année 2010, le site a été régulièrement mis à jour pour relayer les grands événements liés aux activités du CORELA.

La migration effectuée en 2009 chez l'hébergeur OVH est pleinement satisfaisante puisque le site a été accessible sans aucune interruption durant toute l'année.

Fréquentation

La migration du site, n'avait pas permis de disposer des données de fréquentation antérieures au 1er juillet pour l'année 2009.

On pouvait cependant estimer la fréquentation à 70 000 visites. L'année 2010 est en légère hausse avec 75 300 visiteurs.



Téléchargements

Comme en 2009, la majorité des téléchargements concerne la plaquette « génie végétal ».

Perspectives 2011

Poursuivre la mise à jour régulière du site Internet et l'enrichissement des documents disponibles. Étant donné la taille atteinte par le site, la migration du site sous CMS (Content Manager System) devra être réalisée. Ceci permettra une administration, par chaque salarié, considérablement simplifiée, et, ne nécessitant pas de connaissances particulières en informatique.

Il est, de plus, envisagé de profiter de ce transfert pour réaliser une refonte du site et une mise à jour des documents téléchargeables.



Annexes



***ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME CRE AU
31 DECEMBRE 2010***



Programme pluriannuel de restauration des annexes fluviales et du lit mineur de la Loire (CRE - PLGN3) - décembre 2010

Maître d'ouvrage	Site	Contenu		Échéancier prévisionnel					Etat avancement déc2010	
		Actions	2008-2009	2010	2011	2012	2013	total		
SIVU Loire et Galerne	Boire Torse	Restauration	1 300 004 €					1 300 004 €	Travaux de restauration, diagnostic entretien et suivis biologiques réalisés - A suivre: Rencontres communales, travaux complémentaires et projet conexion amont en débat	
		Suivi		12 450 €			12 450 €	24 900 €		
		Restauration		report	62 197 €	48 845 €	2 799 €	113 841 €		
Fédération de pêche 49	Boire de Bessé	Restauration	41 300 €	20 000 €	6 000 €			67 300 €	Restauration achevée - travaux jussie complémentaires	
		Suivi				6 000 €		6 000 €		
		Entretien prévu						0 €		
Commune du Marillais	Boire du Seil	Restauration	14 866 €					14 866 €	Restauration achevée - suivis en 2011	
		Suivi			5 980 €			5 980 €		
Commune de Drain	Boires de Drain	Restauration		report	72 000 €	21 000 €		93 000 €	report des travaux ouvrage en 2011, suivis 2011- 2012 et définition d'action complémentaires Nigaudière, ZH, fossé, Grellier lien RNR, CRBV...	
		Suivi			6 000 €			6 000 €		
Fédération de pêche 44	Boire défendue	Etude		report	17 940 €			17 940 €	Maître d'ouvrage et repérages terrain réalisés - relevés topo en 2011 et rencontre DRAC, Services...	
		Restauration			47 840 €			47 840 €		
		Suivi					6 000 €	6 000 €		
Fédération de pêche 49	Boire du passage	Restauration		36 265 €				36 265 €	Restauration achevée en 2010 - suivi jussie pour 2 ans	
		Suivi				6 000 €		6 000 €		
CDC Loire Layon	Boire de la Ciretterie	Etude	1 172 €					1 172 €	Remplacement ouvrage à définir, chiffrage des alternatives et concertation agri ,intervention jussie reportée à 2011	
		Restauration		239 200 €				239 200 €		
		Suivi				11 960 €		11 960 €		
VNF	Loire amont	Restauration	3 000 000 €	X				3 000 000 €		
		suivi				X		0 €		
Fédération de pêche 49	Boire de Gennes	Entretien		6 000 €				6 000 €	intervention jussie 2011	
		Suivi				6 000 €		6 000 €		
Fédération de pêche 49	Boire des Groseillers	Etude		report	2 000 €			2 000 €	Débat faisabilité restauration (jussie, coût/efficacité et procédure)	
		Restauration			54 174 €			54 174 €		
		Suivi					6 000 €	6 000 €		
Fédération de pêche 49	ZH de la Gazellerie - Louet	Etude			4 000 €			4 000 €	Rencontre avec les riverains et relevés topo en 2011	
		Restauration				10 000 €		10 000 €		
		Suivi					1 000 €	1 000 €		
Commune des Ponts de Cé	Boire de St Maurille	Etude			11 960 €			11 960 €	1ere rencontre en 2010 et élargissement ZH Louet	
		Restauration				23 920 €		23 920 €		
Commune du Cellier	Boire du Cellier	Etude		report	20 000 €			20 000 €	repérage 6 octobre2010 - groupe de travail, topo 2011	
		Restauration			82 000 €			82 000 €		
		Suivi					6 000 €	6 000 €		
Commune de la Varenne	Boires de la Varenne	Etude		report	30 000 €			30 000 €	repérages réalisés en 2010 - relevés topo-bathy en 2011- AOT bénévoles 2010-2012 pour la gestion de la végétation du lit	
		Restauration			75 000 €	75 000 €		150 000 €		
		Suivi					15 000 €	15 000 €		
Ville de St Sébastien / Loire	Boire du Boireau	Etude			15 000 €			15 000 €	rencontres municipalité 2010 - groupe de travail en 2011	
		Restauration					X	0 €		
Communauté d'Agglomération Saumur Loire	ensemble	Etude			40 000 €			40 000 €	lien projet prairie, pour 2011 groupe bënëacle, boire courante, chapeau...	
		Restauration					X	0 €		
CC Loire Layon	Boire de Champocé	Etude		report	20 000 €			20 000 €	intervention jussie 2010 - repérage élargi au BV réalisé régularisation et réaménagement ouvrage à engager...	
		Restauration			100 000 €			100 000 €		
		Suivi					6 000 €	6 000 €		
Syndicat d'aménagement des rives du Louet	Louet	Etude		17 000 €	3 000 €			20 000 €	suivi castor et 1ère tranche de travaux 2010 avec technicien mi-temps, relevés topo, inventaires ZH1 en 2011	
		Restauration		36 000 €	36 600 €	37 200 €	33 200 €	143 000 €		
		Suivi		1 000 €	3 400 €	6 000 €	11 000 €	21 400 €		
		fonctionnement		6 200 €	6 400 €	7 000 €	7 000 €	26 600 €		
CORELA/Parc Naturel Loire Anjou Touraine	Global	Indicateur flore		report	28 636 €			28 636 €	définition du projet en cours	
CORELA	Global	Communication		report	40 000 €		2 000 €	5 000 €	47 000 €	recherche de partenariats financiers
TOTAUX			6 234 718 €	4 404 342 €	428 115 €	869 047 €	316 925 €	216 289 €	6 234 718 €	



QUELQUES ARTICLES PARUS EN 2010



Basculement des aulnes glutineux sur un levais.

de décrire l'évolution de ces milieux naturels, ni même de s'assurer de leur conservation. L'influence des niveaux d'eau sensiblement modifiés ces dernières années n'a pas été clairement mesurée. D'un secteur à l'autre, des différences importantes apparaissent dans la composition floristique des forêts flottantes, en particulier entre celles coiffant les zones tourbeuses de la partie ouest du lac et les radeaux de la partie nord reposant sur des sédiments terrigènes argileux beaucoup plus récents. Dans ce dernier cas, la roselière à *Phragmites australis* et/ou *Phalaris arundinacea* est nettement plus développée avec un boisement essentiellement constitué de saules roux voire de saules fragiles. La modification parfois spectaculaire des surfaces sur des cycles courts de quelques années n'a pas été non plus étudiée, même si l'on a pu constater empiriquement qu'une fin d'été à température élevée suivie d'une crue précoce et rapide augmentait sensiblement leur surface.

Ces formations jouent un rôle important dans la présence sur la RNN¹ d'espèces à forte valeur patrimoniale comme la loutre qui trouvera sur ces « habitats » les seules zones hors d'eau en période hivernale. Elles correspondent à quelques centaines d'hectares sur les 2 700 de la réserve entièrement submergée souvent plus de six mois par an. Ces zones servent de sites de reproduction pour les anatidés - 610 couples en 2008 dont 480 nichées de fuligules milouins. Elles permettent l'installation des nids sur un support non immergé, de surcroît capable de s'affranchir de l'effet des crues tardives. Ces « retours d'eau » printaniers n'épargnent d'ailleurs que les nids installés sur ces formations flottantes. S'assurer du caractère pérenne de ces formations constitue un enjeu fort de conservation pour la SNPN², organisme gestionnaire de cette RNN.

P. Boret

1. RNN : Réserve naturelle nationale
2. SNPN : Société nationale de protection de la nature



Photos : Patrice Boret - SNPN

**Points de vue
La peupleraie en zone humide**

**Pas une mais des populi-
cultures...**

En Europe, le peuplier noir est une espèce endémique des bords de fleuves et de cours d'eau. Des peupliers deltoïdes américains ont été introduits à la fin des XVII^e et XVIII^e siècles. De nombreux cultivars, issus de l'hybridation entre le peuplier noir et le peuplier deltoïde provenant d'instituts de toute l'Europe, sont aujourd'hui plantés : le maître mot est à l'heure actuelle la diversification des cultivars. Par ailleurs, des études sont en cours de réalisation par l'INRA d'Orléans pour évaluer les éventuels risques de pollution génétique du peuplier noir par les différents cultivars.

Le peuplier est une essence forestière à dimension humaine : son âge d'exploitation est de 15 à 20 ans et sa culture, parmi les plus simples (peu d'intervention), permet aux très nombreux petits propriétaires de valoriser leur terre à moindre coût en alimentant une filière économique développée.

... Et des pratiques qui évoluent...

La populi-culture a beaucoup évolué dans le temps : elle innove encore. Les professionnels du bois évitent à présent cette culture sur les stations « mouilleuses » ou susceptibles de rupture d'alimentation en eau en été (sols filtrants), ces milieux convenant peu à cette essence¹. Selon les régions de production, en

fonction des contraintes (économiques, climat, milieu), les entretiens du sol ne se pratiquent quasiment pas (Nord de la France) ou sont raisonnés et adaptés aux situations. La réalisation d'une populi-culture respectueuse des enjeux environnementaux est une préoccupation forte des professionnels du bois mais également des territoires sur lesquels elle s'implante. Ainsi, des pratiques comme le recul d'au moins 6-8 mètres des cours d'eau, le maintien des éventuels arbres patrimoniaux (arbres têtards, ripisylve...) présents à la plantation, l'utilisation parcimonieuse d'herbicide sont d'ores et déjà recommandées² et se généralisent.

... Pas une mais des zones humides...

Le contexte de la Vallée de la Loire vu par le CORELA^{*}**

La vallée de la Loire est un espace essentiellement rural à forte valeur ajoutée, tant paysagère que biologique. L'inondation en a façonné, par un jeu d'allier retour en forces physiques et comportements humains, l'histoire, les paysages, la richesse biologique, la valeur économique, la vie des hommes.



Photo : CORELA

Afin de mieux connaître l'évolution de la vallée, des cartes d'occupation du sol ont été réalisées en 1995, 1999, 2007 permettant de suivre les zones de cultures, de prairies, de bocage, de peupleraies. Pour ces dernières, après une forte expansion, on constate récemment une diminution des surfaces plantées. Il s'agit d'une activité économique relativement récente au regard des cultures ou de la prairie, sournise, comme d'autres, à un certain nombre de réglementations dont certaines spécifiques à ce territoire, (SAGE, PPRI, ZPPAUP, Sites classés, Natura 2000...).

Le contexte en Nord-Pas-de-Calais-Picardie vu par le CRPF^{**}**

En Nord-Picardie, les contextes sont variés. De larges vallées (Oise et Aisne) et de moins larges (Somme, Authie, Canche, Omignon, Thérain...) parcourent le plateau crayeux ; leurs alluvions récentes sont riches et fraîches et offrent des conditions favorables à la populi-culture lorsqu'elles ne sont pas marécageuses ou « mouilleuses ». Plus au Nord, près de la frontière belge, les Flandres offrent également des sols frais et riches notamment dans les plaines de la Scarpe et de l'Escaut où les peupleraies côtoient pâtures et cultures mais aussi l'urbanisation grandissante.

... Mais encore de nombreux points de débats : la peupleraie et...

L'effet de serre

Le peuplier stocke probablement plus que tout arbre (études en cours) du carbone : sa croissance soutenue et sa gestion peu consommatrice d'énergie accentuent cette capacité.

Mais, comme pour toute activité, le bilan carbone doit tenir compte de la nature de l'exploitation, du type de gestion... Le peuplier est également une alternative crédible et compétitive aux bois d'importation permettant ainsi le développement de filières courtes économes en dioxyde de carbone et créatrices d'emplois ruraux.

L'eau

La peupleraie, agissant favorablement sur les excédants azotés et phosphatés des eaux de ruissellement, possède un pouvoir épurateur des eaux de rivière, certes inférieur à celui de la ripisylve, mais supérieur à celui des prairies⁵. En revanche, son évapotranspiration est sensiblement la même que celle d'une prairie lors des périodes sèches⁶.

Rappelons également que le système racinaire de certains peupliers (à l'exception du peuplier noir et de certains cultivars récents) ne contribue pas à la stabilité des berges, justifiant leur recul d'environ 6 mètres de celles-ci (selon les cultivars).

La désoxygénation de l'eau, d'autant plus importante que le courant est faible, du fait de la chute des feuilles d'arbre à l'automne est souvent débattue : sur ce point, le peuplier aurait sensiblement le même impact que le frêne ou le chêne⁴.

Le CORELA estime qu'une réflexion est à tenir sur les modalités de gestion et les lieux de plantation. Les marais en particulier, sont des zones naturelles de stockage d'eau et d'épuration, très efficaces qu'il faut éviter de détruire, la communauté scientifique est d'accord sur ce fait.

Le paysage

Ce point fait effectivement débat. Bien que les points de vue s'accordent sur le fait que le passage d'un milieu ouvert à un milieu semi-ouvert, parfois fermé, induit des paysages profondément différents, les avis diffèrent sur la sévérité de cet impact.

Pour le CORELA, la peupleraie apporte un changement profond dans le paysage par la masse qu'elle constitue et qui prend une place de plus en plus forte dans l'espace au fil du temps. Cet impact est d'autant plus important qu'elle s'installe dans des zones de prairies ouvertes. L'aspect très géométrique de la plantation ne séduit pas tout le monde, mais, dans



Photo : E. Pallassa - CRPF Ile-de-France

certains lieux et selon l'importance de la peupleraie, elle peut apporter une échelle dans la perception du paysage.

Pour le CRPF, le peuplier appartient à nos paysages de longue date (il suffit d'admirer certains tableaux de Watteau pour s'en convaincre) et de savoir que la Joconde de Léonard de Vinci est peinte sur un panneau de peuplier et n'accroît pas sa surface depuis un certain temps⁷. Il est souvent considéré à tort comme le principal responsable de la disparition des prairies humides : s'il y contribue suite à l'abandon de l'activité agricole, il est très souvent dépassé par l'urbanisation ou la mise en culture⁸.

La biodiversité

La diversité floristique et faunistique des peupleraies (l'entomofaune des peupliers compte plus de 1 000 espèces⁹) est différente de celle d'une prairie bocagère ou d'un milieu ouvert⁴ pouvant abriter par exemple le râle des genêts.

Les peupleraies sont des milieux singuliers : elles assurent en 20 à 30 ans la succession de milieux très variés com-

Peupleraie dans le marais poitevin.

**** CRPF : Centre régional de la propriété forestière.

La populi-culture en vallée de la Loire.

¹ sols où la nappe d'eau est, en été à moins de 50 cm de profondeur.

² Il est toutefois à rappeler que l'utilisation de phytocides est interdite à une distance minimale de 5 m des cours d'eau selon la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques.

³ CORELA : Conservatoire régional des rives de la Loire et ses affluents.

Contact : Patrice Boret
Réserve naturelle nationale de Grand Lieu
SNPN
15, rue de la Châtaignerie
44830 Bouaye
Tél. : 02 40 32 62 81



Le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents a organisé, le 28 septembre dernier, à Murs-Érigné en Maine-et-Loire, sa 13^e *Journée de Rencontres* autour du thème “Nature et loisirs : quel équilibre?”. Partant du principe que la protection du patrimoine naturel ne peut se limiter à des actions sur la faune, la flore ou la dynamique des écosystèmes, l’ambition était de démontrer qu’elle doit aussi porter sur la relation entre les milieux naturels et leurs visiteurs. À partir des expériences et des éléments de connaissance partagés par les intervenants et les participants venus d’horizons divers (associations, collectivités, élus, organismes professionnels, institutionnels, agriculteurs, universitaires et particuliers intéressés...), cette journée a permis de s’intéresser à la législation et à la réglementation en lien avec les espaces naturels et le public, à la perception de la nature à travers le paysage, à l’impact du public sur les milieux naturels et à différents projets d’ouverture au public, en prenant, notamment, des exemples dans la vallée de la Loire et de ses affluents. Quelque cent trente personnes ont participé aux travaux, ce qui a donné lieu à de nombreux échanges.



à -90%

Ouest-France / Pays de la Loire / Nantes / Barbechat / Archives du jeudi 16-12-2010

Pourquoi? Comment? Les communes de la Varenne et Le Cellier font partie du programme de... - La Varenne

jeudi 16 décembre 2010

Pourquoi? Comment?

Les communes de la Varenne et Le Cellier font partie du programme de restauration et d'entretien des annexes hydrauliques de la Loire estuarienne amont, de Montsoreau à Nantes. Loire Grandeur Nature y aide à la restauration des boires.

Quel est l'objectif de Loire Grandeur Nature?

L'idée est de préserver et de restaurer les ressources en eau, les espaces naturels et les espèces patrimoniales. Tout cela en tenant compte des particularités de chaque bras ou boire: leur richesse biologique, leur fonctionnement hydraulique, la présence ou non d'espèces invasives... etc. Des groupes de travail ont été constitués.

Combien de boires sont concernées par le projet à La Varenne?

Trois boires sont concernées: la boire Chapoin, celle de la Bridonnière et celle d'Anjou. Nous avons repéré des végétaux inhabituels et non adaptés au milieu. Il est donc prévu en collaboration avec VNF (Voies Navigable de France) et les propriétaires d'intervenir sur les cultivars de peupliers qui ont deux influences: un effet de stabilisation du sable et un impact sur la qualité de l'eau car les feuilles de ceux-ci ont du mal à se détériorer.

Quelles autres interventions sont au programme?

Deux autres interventions sont prévues sur des plantes envahissantes. Une sur la jussie, que l'on trouve là où l'eau est stagnante, avec des bénévoles. La seconde se fera avec la commune, sur la renouée du Japon. Celle-ci est observée depuis plus de 40 ans. Il faut limiter son invasion, il est peut-être encore temps !

lundi 12 juillet 2010

La rivière le Louet va se refaire une beauté



Philippe Aguilar, président du syndicat, entouré de Florence Foussard, élue de Chalonnes-sur-Loire, Yann Nicolas, ingénieur à la fédération de pêche, Christine Turc, trésorière du syndicat, Valérie Drouet, animatrice au conservatoire régional des rives de la Loire, et Maurice Lang, vice-président du syndicat.

Le Louet et ses vingt kilomètres traversent neuf communes, des Ponts-de-Cé à Chalonnes. Durant quatre ans, la rivière va suivre une cure d'entretien de ses rives, grèves, îles, ouvrages...

L'initiative

Une faune et une flore protégées, une eau de qualité, des zones humides sauvegardées, des ouvrages restaurés... Le Louet va renaître. « **Un petit bras de la Loire à vivre et à préserver** », indique Philippe Aguilar, président du syndicat de la vallée du Louet, élu municipal de Mûrs-Erigné.

Tout est parti d'une réflexion lancée, il y a un an, au cours d'un forum. « **Nous avons tout mis à plat et réfléchi sur la richesse de la rivière.** »

Et pour lancer cette cure de jouvence, les neuf communes (1) se sont réunies dans un nouveau syndicat intercommunal avec pour mot d'ordre : entretien et préservation. « **Nous rejoignons le conservatoire régional des rives de la Loire et nous mettons dans le coup les collectivités, les pêcheurs, les riverains, les acteurs associatifs ou économiques.** » Une mobilisation générale pour une reconquête du cours d'eau.

A partir de cet automne et durant quatre ans, le Louet va suivre un programme de travaux de 210 000 € dont 65 % pris en charge par l'agence de l'eau et les conseils, général et régional. Restauration de la végétation des berges : « **Nous allons abattre les arbres non adaptés aux bords des cours d'eau. Il s'agira aussi de combattre la Jussie, cette plante invasive qui colonise l'espace aquatique et favorise l'envasement.** » Restauration des îles, grèves et zones humides pour sauvegarder, par exemple, des zones de fraie du brochet ou le castor d'Europe. « **Nous allons aussi traiter les ouvrages pour favoriser le transport du sable et la migration de la faune aquatique comme l'effacement du seuil de Chalonnes-sur-Loire.** »

Avec aussi deux réunions ouvertes aux riverains, aux habitants, randonneurs... les 30 septembre et le 14 octobre, les membres du syndicat de la vallée du Louet espèrent faire partager la richesse de leur rivière.

Yves LAUNAY.
Ouest-France

